

NOUS CONTACTER

N° client : 6 000 059 311
Identifiant Internet :
AUDEETBENOITBOUCHARD@GMAIL.COM

Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675046 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

https://www.chèqueenergie.gouv.fr

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

BLANAT
46500 ROCAMADOUR

Titulaire du contrat

M. BOUCHARD BENOIT

Votre contrat

N° de client : 6 000 059 311

N° de compte : 4 08 4 013 342 399

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) :

N° 23 482 633 849 789

• Puissance : 12 kVA

• Heures Creuses

2H06-7H06 14H06-17H06



M. BOUCHARD BENOIT
. BLANAT
46500 ROCAMADOUR

Facture du 04/09/2025

N° 32 060 895 185

Electricité (relevé Enedis)	590,71 €
TVA	121,45 €

Facture TTC

712,16 €

Montant total
712,16 €
TTC

A payer avant
le 19/09/2025

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 03/03/2026.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 03 de chaque mois.



Comment payer ?

Par Internet : choisir « Payer ma facture ».

Par téléphone au 09 70 83 33 33 (Service gratuit + prix appel) :
choisir « Payer ma facture ».

Par TIP : détacher le TIP et suivre les instructions sur l'enveloppe jointe.

Par chèque : à l'ordre d'EDF en joignant le TIP.

En espèces : dans un bureau de poste avec votre facture.



Tenez compte des délais postaux : la date de paiement sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir reçu votre règlement.



Pour vos prochaines factures, simplifiez-vous la vie !

Payez par prélèvement automatique mensuel ou bimestriel.
Connectez-vous dès maintenant sur votre espace Client.



Détail de la facture du 04/09/2025 N°32060895185



Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 12 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°04197647126580

Horaires heures creuses - 2H06-7H06 14H06-17H06 - (peuvent varier de quelques minutes)

					Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement							
Heures Creuses - 12kVA - du 04/03/25 au 31/07/25					17,23	84,28	5,5%
Heures Creuses - 12kVA - du 01/08/25 au 03/09/25					16,87	18,70	20,0%
Heures Creuses - 12kVA - du 04/09/25 au 03/03/26					16,87	101,22	20,0%
Déduction - Heures Creuses - 12kVA - du 04/03/25 au 03/09/25					17,23	-103,38	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 92,33 €)						100,82	
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA	
Consommation							
Heures Creuses - 12kVA - du 04/03/25 au 03/09/25	17259 (Enedis)	18574 (Enedis)	1315	0,1075 ⁽¹⁾	141,32	20,0%	
Heures Pleines - 12kVA - du 04/03/25 au 03/09/25	23830 (Enedis)	25426 (Enedis)	1596	0,1449 ⁽²⁾	231,31	20,0%	
Total Consommation (dont acheminement 82,27 €)			2911		372,63		
			Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA	
Taxes et Contributions							
Accise sur l'électricité			2911	0,03333 ⁽³⁾	97,02	20,0%	
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					-3,69	5,5%	
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					23,93	20,0%	
Total Taxes et Contributions					117,26		
Total Electricité hors TVA					590,71		

En conclusion

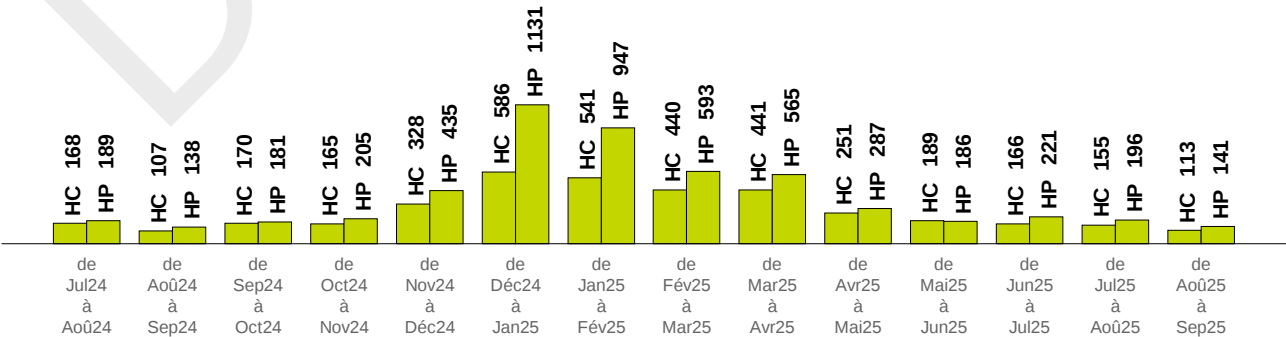
Total facture hors TVA du 04/09/2025	590,71 €	Montant total 712,16 € TTC
TVA 20,00 % sur un montant total de 613,50 €	122,70 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de -22,79 €	-1,25 €	
Total facture TTC du 04/09/2025	712,16 €	



Evolution de votre consommation facturée en kWh



Votre consommation en Electricité





Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix

Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Electricité : Le montant de l'accise, de la CTA et le taux de TVA sur l'abonnement ont évolué le 01/08/2025. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/08/2025. Plus d'information sur le site edf.fr.

Consommation

- (1) Evolution au 01/08/25 : sur les 1315 kWh facturés, 1186 kWh à 0,1076 €/kWh et 129 kWh à 0,1063 €/kWh
(2) Evolution au 01/08/25 : sur les 1596 kWh facturés, 1435 kWh à 0,1451 €/kWh et 161 kWh à 0,1434 €/kWh

Taxes et contributions

La CTA, l'accise sur les gaz naturels, l'accise sur l'électricité évoluent conformément à la réglementation

- (3) Accise sur l'électricité : Evolution au 01/08/25 : sur les 2911kWh facturés, 2621kWh à 0,03370€/kWh et 290kWh à 0,02998€/kWh
CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

TVA

La TVA évoluent conformément à la réglementation

Le taux de la TVA évolue conformément à la loi de finances pour 2025. A compter du 1^{er} août 2025, le taux normal de la TVA de 20% s'applique à tous les postes de la facture d'énergie.

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.



TRE0240840133423990000007121640

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP514084013342399320608951850409

BOUCHARD BENOIT
. BLANAT
46500 ROCAMADOUR

TIPSEPA

Montant en euros
712,16

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN : FR76 1313 5000 8004 3937 1462 669
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification
règlement

4 08 4013342399 32060895185

DATE

SIGNATURE

EDF
87077 LIMOGES CEDEX 09

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

320608951851 BOUCHARD BENOIT 13135000800439371462669

001565040925 82408401334239932060895185623151 71216

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2023 de l'électricité de votre offre : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 2,2% solaire et 1,5% éolien) et 8,8% fossiles (dont 8,1% gaz).

Origine 2023 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous avez souscrite et si besoin, contactez nous !

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais.

Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Client

- par internet à particulier.edf.fr,
- ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation au Service Consommateurs

- par internet à particulier.edf.fr,
- ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF référencé par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) :

- sur le site <https://mediateur.edf.fr>,
- ou par courrier, aux coordonnées suivantes : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige lié à l'exécution du contrat, vous pouvez également saisir directement et gratuitement le Médiateur National de l'Energie référencé par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) :

- sur le site <https://energie-mediateur.fr>,
- ou par courrier, aux coordonnées suivantes : Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

**M. BOUCHARD BENOIT
. BLANAT
46500 ROCAMADOUR**

Le 04 Septembre 2025,

Objet : les Conditions Générales de Vente (CGV) de votre offre évoluent.

Monsieur,

Ce document vous est adressé à titre d'information. Les évolutions de vos CGV ne remettent pas en cause votre fourniture d'électricité et vous n'avez aucune démarche à réaliser.

Les CGV de votre offre d'électricité évoluent pour :

- intégrer les recommandations des lignes directrices publiées par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), auxquelles nous avons choisi d'adhérer. Ces lignes directrices ont pour objectif de renforcer la transparence et la lisibilité des offres aux consommateurs.
- adapter les modalités de facturation, de paiement et de saisine du Médiateur du groupe EDF.

Ces nouvelles dispositions s'appliqueront un mois après la réception de ce courrier.

L'objectif de ce courrier est de vous aider à mieux comprendre ces évolutions. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales modifications.

Article « Conseil tarifaire »

EDF s'engage à inclure une estimation de la facture annuelle parmi les informations précontractuelles. L'article relatif au conseil tarifaire est donc complété en ce sens.

Article « Modalités de facturation et modes de paiement »

Les règles de la mensualisation évoluent. Si en cours de contrat, les données de consommation ou les évolutions de prix permettent d'anticiper un montant de régularisation dépassant deux mensualités, EDF propose au Client un calendrier de paiement révisé, qui s'appliquera automatiquement au bout de 40 jours. Le Client pourra revenir à la mensualité initiale. Le virement instantané, de plus en plus utilisé par les clients, s'ajoute aux différents modes de paiement listés dans les CGV.

Les nouvelles CGV prévoient également un nouveau cas de suspension du prélèvement automatique, et le cas échéant, de la mensualisation, en cas de fraude constatée sur le dispositif de comptage.

Article « Modes de règlement amiable des litiges »

Les nouvelles CGV prennent en compte la recommandation de la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation relative au médiateur du groupe EDF. Ce dernier peut être saisi si le Client n'a pas obtenu de réponse satisfaisante à sa réclamation écrite dans un délai de deux mois.

Vous restez libre de changer de contrat d'énergie à tout moment ou de résilier votre contrat dans les trois mois à compter de la réception de ce courrier.

Pour obtenir les nouvelles CGV, rendez-vous sur le site particulier.edf.fr, dans votre espace client, ou contactez-nous au numéro de téléphone indiqué sur votre facture.

DUPLICATA



Période du 5 septembre 2024
Au 4 septembre 2025

MA CONSO & MOI

BENOIT
BOUCHARD

BLANAT
46500 ROCAMADOUR

Bilan factures

Votre bilan factures

Ce montant n'est pas à régler.

Consommation
1 360,51 €^{HT}

Abonnement
205,34 €^{HT}

TVA
352,94 €

Taxes et
contributions
273,11 € hors TVA

Total facturé
2 191,90 €^{TTC}

Economies
d'énergie

Réduisez les consommations inutiles !

Laissez refroidir les plats chauds
avant de les mettre au réfrigérateur.



Votre Suivi Conso d'un simple clic

Dans votre espace client ou en téléchargeant l'application EDF&MOI avec ce QR code, vous pouvez :

-  connaître votre consommation d'énergie par mois, par jour et même par période de 30 minutes ⁽¹⁾,
-  découvrir les appareils électriques qui consomment le plus,
-  bénéficier de nos astuces pour réduire vos dépenses d'énergie.



- N° Client : 6000059311
- N° de PDL : 23 482 633 849 789
- Tarif Bleu - Heures Creuses

⁽¹⁾ Il suffit de donner votre accord pour que le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité ENEDIS transmette vos données de consommation quotidienne à EDF.

Si vous avez un compteur LinkyTM, vous pouvez également accéder à vos données de consommation sur l'espace sécurisé mis à disposition par le gestionnaire du réseau de distribution Enedis (www.enedis.fr).



EDF-SA au capital de
2 084 365 041 €
Siège social : 22-30 avenue
de Wagram 75382 Paris
Cedex 08 - France
R.C.S. PARIS 552 081 317
SIRET 552 081 317 66522

www.edf.fr

Direction Commerce

Tour EDF
20 place de la Défense
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2023 de l'électricité de votre offre : 86,5%
nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 2,2% solaire et 1,5%
éolien) et 8,8% fossiles (dont 8,1% gaz).
Origine 2023 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs
d'impact environnemental sur
www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



